



Chapitre 12: Ecrevisses

Etat des lieux des connaissances

1. Présentation générale

Les écrevisses, crustacés décapodes, sont des animaux possédant 10 paires de pattes, la première se terminant par des **pinces**. Les écrevisses sont recouvertes d'une **carapace rigide** et la croissance se fait par mues successives. La reproduction a lieu à l'automne et les femelles portent les œufs jusqu'à l'éclosion. L'écrevisse est un animal omnivore et lucifuge, qui vit essentiellement de **nuits**.

En France, **3 espèces sont endémiques** et **4 espèces exotiques envahissantes** sont très présentes, et plusieurs autres sont soupçonnées de s'implanter dans le pays.



Ecrevisse à pattes blanches ©FDAAPPM32

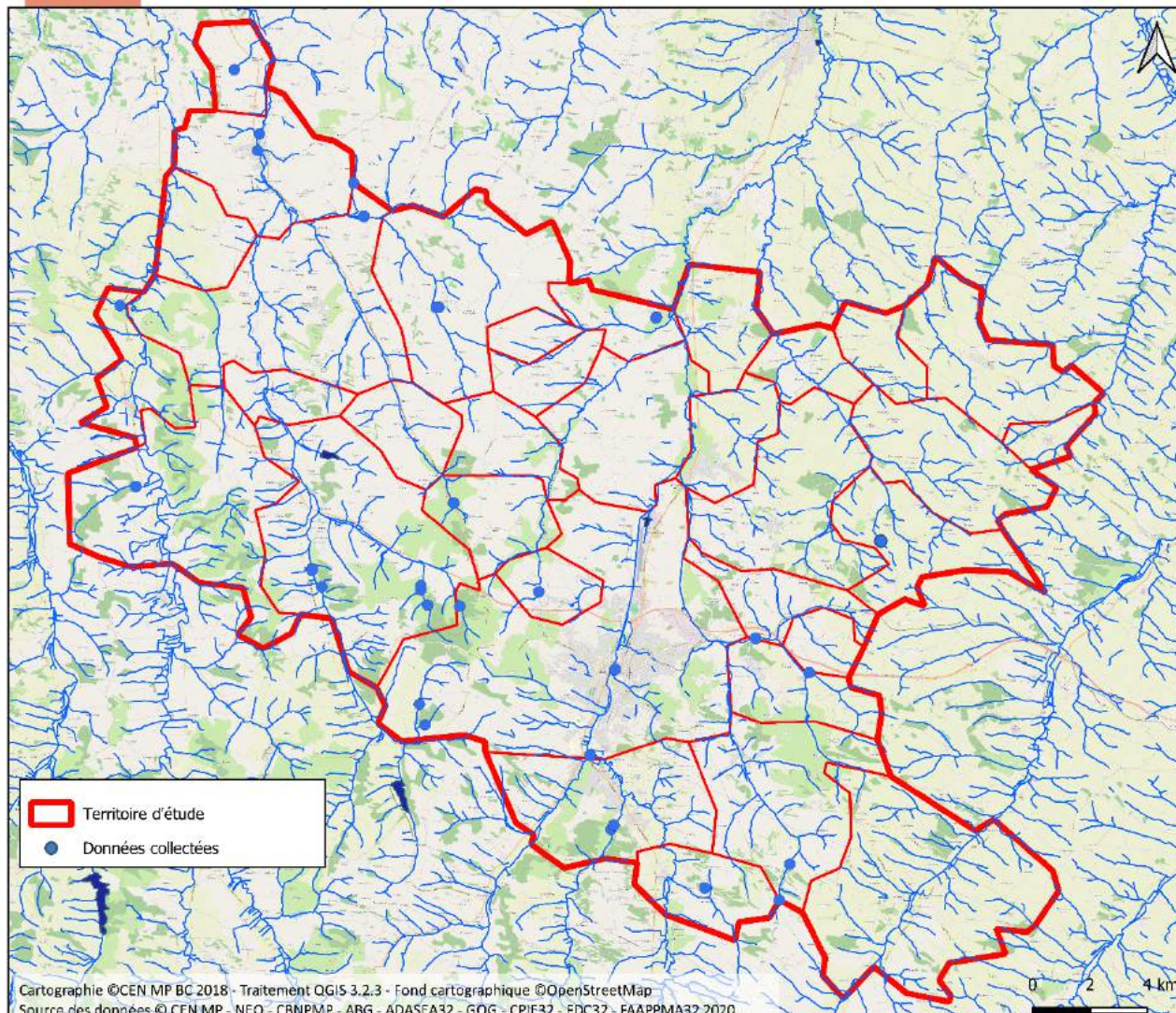
2. L'état des connaissances

Quelques chiffres

Du fait de leur difficulté d'observation, seulement 42 données relatives au groupe sont disponibles sur le territoire d'étude. Sur les 4 espèces identifiées dans le département, 1 espèce est endémique, 3 espèces sont introduites dont 2 invasives.



Ecervisses - Répartition des données



Carte des données localisées

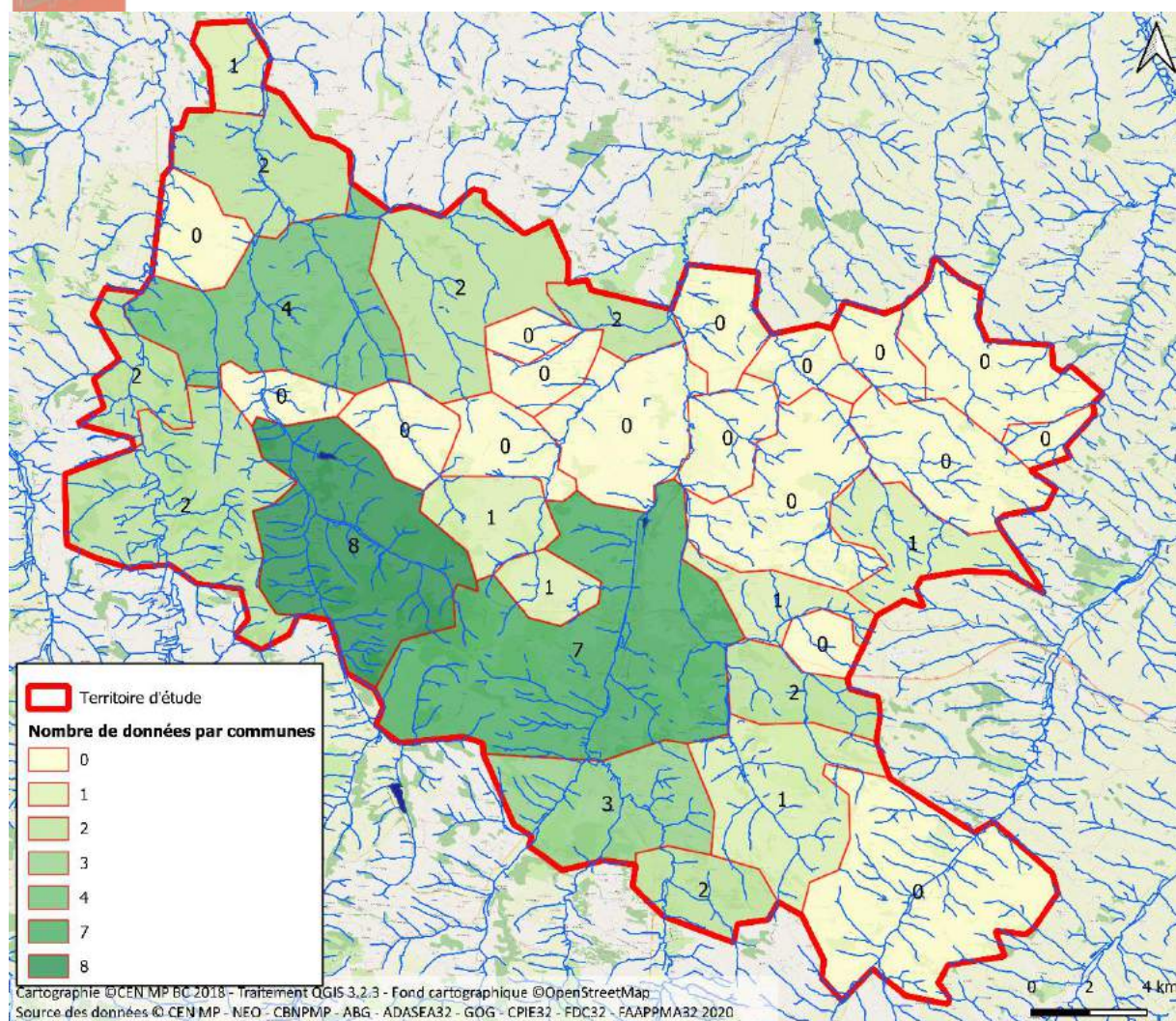
Du fait du très faible nombre d'observations disponibles, l'écrevisse **paraît très peu présente** sur le territoire de la communauté de commune. Ceci paraît fortement biaisé. Il ne serait pas surprenant qu'un plus grand nombre de populations d'écrevisse vive sur l'ensemble du territoire. A titre d'exemple, une population jusqu'alors inconnue a été recensée en 2020.

Les espèces invasives sont probablement présentes sur la majorité des grands cours d'eau, tandis qu'il est possible que l'Ecrevisse à patte blanche (*Austropotamobius pallipes*) soit encore présente dans certains petits affluents de tête de bassin.

Seules 22 données sont disponibles entre 2001 et 2018 pour les trois espèces introduites réunies. Ce faible nombre de données n'est pas suffisant pour refléter l'état actuel des populations.



Ecrevisses - Nombre de données par communes

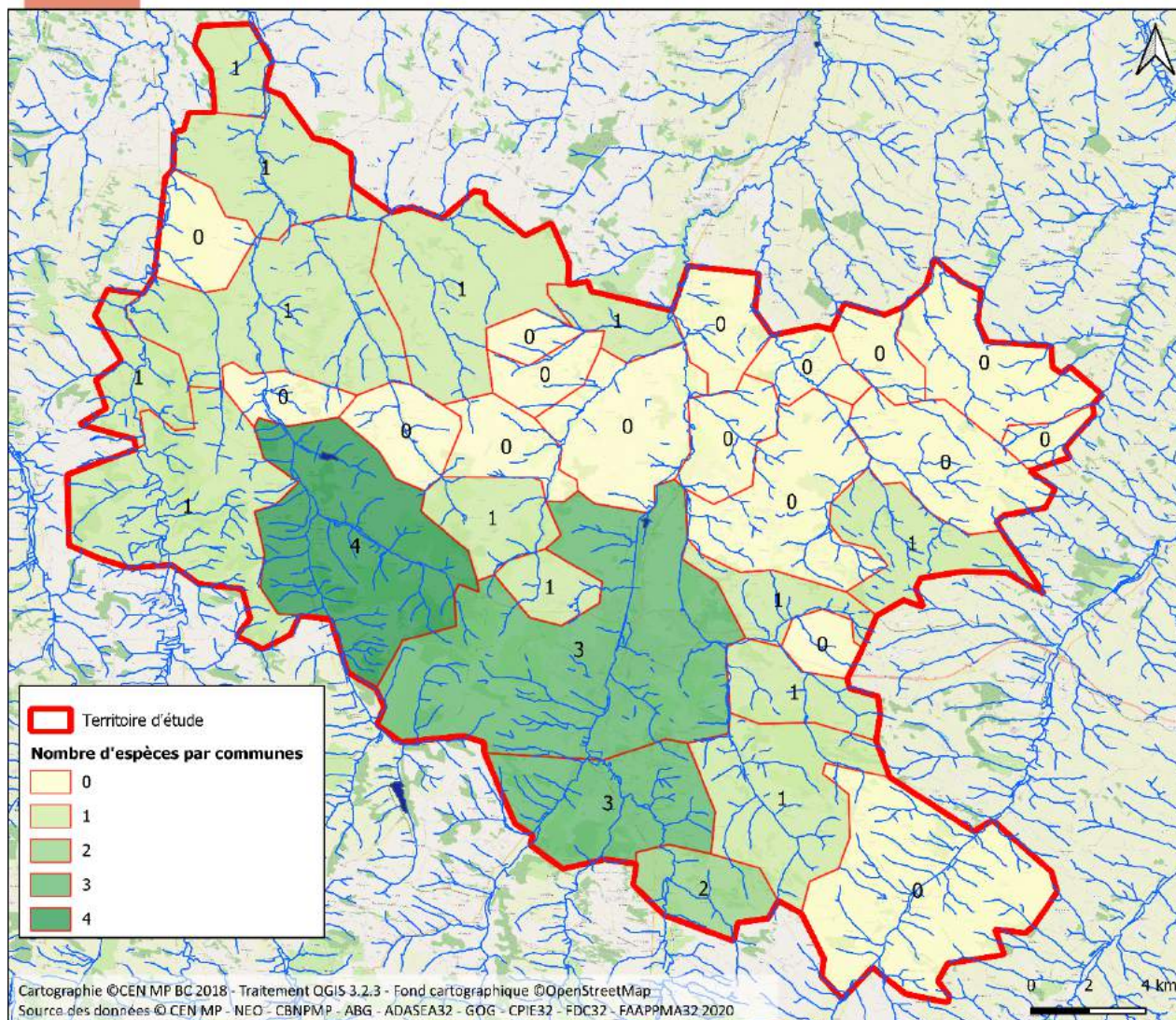


Carte de répartition du nombre de données par commune

Synthèse communale



Ecervisses - Nombre d'espèces par communes



Carte de répartition du nombre d'espèces par commune

Les espèces inventoriées

Représentativité des sous-trames

Les observations d'écrevisses ont été **uniquement réalisées sur des cours d'eau**. Il est donc compliqué de comparer la répartition des écrevisses du territoire en fonction des sous-trames cours d'eau et lac.

Toutefois, en se basant sur la biologie des espèces, il est très probable que les écrevisses à pattes blanches ne soient pas présentes dans les lacs mais uniquement dans certains affluents de tête de bassin et dans quelques cours d'eau de première catégorie. Les écrevisses introduites, quant à elles, doivent être présentes sur la majorité des cours d'eau et lacs propices.

Intérêt patrimonial

Espèce ABiC	Espèce protégée (France)	Espèce déterminante ZNIEFF (Midi-Pyrénées)	Liste Rouge France
Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	x	x	x

Sur les 3 espèces d'écrevisses autochtones du département du Gers, l'une est classée en danger critique d'extinction (l'Ecrevisse des torrents, *Austropotamobius torrentium*), une est en danger (l'Ecrevisse à pattes rouges, *Astacus astacus*), et l'une est vulnérable : l'Ecrevisse à pattes blanches, seule espèce présente sur le territoire d'étude de l'ABiC. 11 populations d'Ecrevisses à pattes blanches ont été recensées, mais certaines observations sont anciennes. Du fait de la fragilité de cette espèce, la protection des populations connues est importante.

Enjeu(x) particulier(s) – Création de plan d'eau sur cours d'eau

La création de plan d'eau (lac ou étang) directement sur un cours d'eau n'est pas favorable à l'Ecrevisse à pattes blanches. En effet, ce barrage va faire augmenter le niveau d'eau, diminuer la vitesse du courant, entraîner un réchauffement de l'eau, faire disparaître des habitats propices à l'espèce, faire diminuer la concentration en oxygène et limiter les possibilités de mouvement amont – aval des individus. L'écrevisse ne pourra plus vivre sur ce tronçon du cours d'eau. Tous ces éléments vont donc entraîner une fragmentation de la population, voire une diminution ou une disparition de l'espèce si celle-ci ne trouve pas d'habitats propices sur le cours d'eau concerné. D'autre part, l'écrevisse de Louisiane, plus résistante, n'aura, elle, que très peu de difficultés à s'installer sur le tronçon.

Les espèces exotiques envahissantes

2 espèces exotiques envahissantes sont présentes sur le territoire : l'Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) et l'Ecrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*). Originaires d'Amérique du Nord, très résistantes au manque d'oxygène, d'eau, aux grands froids, aux pesticides et aux pollutions organiques, ces 2 espèces sont également porteuses saines d'une maladie : la peste des écrevisses. Cette maladie est responsable de la destruction des populations d'écrevisses endémiques et des populations d'Ecrevisse à patte grêle (*Astacus leptodactylus*). Cette dernière espèce est introduite mais cependant considérée comme faisant partie de la faune française. Ces espèces ont rapidement colonisé les cours d'eau, bénéficiant du déclin de l'écrevisse indigène et des niches vides laissées par cette dernière. La colonisation de ces espèces en France est maintenant telle qu'elle semble dorénavant irréversible.

D'autre part, les écrevisses invasives sont des espèces vivant dans des terriers qu'elles construisent. Certains peuvent atteindre 1,5 mètre et peuvent être responsables de phénomènes d'érosion et d'affaiblissement des berges.



Zoom sur... l'écrevisse à pattes blanches – *Austropotamobius pallipes*

©FDAAPPM32

Dix-huit données anciennes avèrent la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches entre 1977 et 2016 sur dix communes : Auch, Auterive, Barran, Biran, Castin, Jegun, Montégut, Ordan-Larroque, Pavie et Pessan.

L'écrevisse à pattes blanches est une espèce autochtone qui était **originellement présente sur l'ensemble du réseau hydrographique** du département du Gers. Il s'agit d'une espèce relativement **sensible** vis-à-vis de ses exigences écologiques en termes de qualité d'eau mais aussi de qualité des habitats. Elle affectionne particulièrement les eaux courantes, fraîches et bien oxygénées dans les cours d'eau à substrat plus ou moins grossier (galet, gravier), présentant des habitats variés (sous-berges, chevelus racinaires, bois morts...) qui permettent à l'espèce de s'abriter du courant et de se protéger des prédateurs.

Quelques populations relictuelles trouvent aujourd'hui refuge sur certaines têtes de bassin relativement isolées.

Ces données anciennes sont un témoin précieux (souvent absent) de la présence de l'espèce sur certains ruisseaux de ce territoire. Il est probable que la plupart de ces populations soient aujourd'hui éteintes, ou en passe de le devenir. Toutefois les informations disponibles ne permettent pas de le savoir. Si tel était le cas, cela signifierait que les données d'espèces introduites, concurrentes directes, devraient être importantes et supplanter celles de l'espèce indigène. Soulignons toutefois la présence de quelques données

relativement récentes montrant la survie de cette espèce sur le territoire : Ordan-Larroque en 2001, Barran en 2006, Auch en 2013, Pessan et Auterive en 2016 et Biran en 2020.

Evaluation de l'état des connaissances

Comme pour les poissons, ce groupe passionne peu les naturalistes du fait de la difficulté de leur observation. Assez difficiles à identifier, les écrevisses sont surtout compliquées à observer du fait de leur mode vie aquatique et nocturne. Les données proviennent donc essentiellement d'observations de professionnels. Actuellement, seule la Fédération de pêche mène encore des recensements, mais ceux-ci sont dispersés sur l'ensemble du département, et sont très rares du fait de leur coût et de leur difficulté de mise en place. S'il existe une pêche amateur aux écrevisses, celle-ci reste peu développée, et les données ne sont que très rarement transmises aux professionnels du secteur.

3. Propositions d'actions complémentaires

Au regard des conclusions ci-dessus, il serait intéressant de continuer les opérations d'inventaire d'écrevisses sur le territoire. Ces actions permettent de mieux connaître l'état des populations d'Ecrevisse à pattes blanches sur le territoire et potentiellement d'engager des actions de protection sur certains sites.

Il serait également intéressant d'inciter les pêcheurs amateurs à faire remonter leurs données de capture auprès de la Fédération de pêche afin de mieux cibler les cours d'eau à prospecter.